



Association des Professeurs de Philosophie de
l'Enseignement Public (Régionale de l'Académie de
Bordeaux)

Président
Arnaud Lalanne
8, rue de la Taillade 33430 BAZAS
Tél : 06 88 19 85 39 Mail : lalanne.arnaud@gmail.com

Vice-Présidente
Valérie Bonnet
(Lycée Grand Air, Arcachon)
Mail : nv.bonnet@orange.fr

Compte-Rendu de l'AG du 11 mai 2019

Présents : (le quorum de 13 membres est atteint)

Valérie BONNET, Martine DELARBRE, Evelyne GERARD, Arnaud LALANNE, Yves MARTIN, Jean-Etienne MASSICOT de CARNE, Emmanuelle MARY, Yves ROCHER, Hélène SLAOUTI, Eric TRELUT, Thierry VIGIER.

Excusés ayant donné leur procuration : Stéphane CORMIER (AL), Jean-Christophe GRELLETY (AL), Sylvie HELLO (VB), Valéry LAURAND (AL), Jean-Paul NICOLE (AL)

Validation de l'Ordre du Jour.

Mot d'Arnaud LALANNE sur le contexte : on a le sentiment que les « experts » des programmes oublient de consulter ceux qui enseignent sur le terrain, ce collectif de milliers de professeurs de philosophie réduit de gré ou de force au silence. L'Appep, qui portait le nom d'Amicale des professeurs de philosophie à sa fondation en 1906, a assumé cette origine et a voulu unir notre corps professoral en proposant une consultation la plus large possible – malgré nos courriels « spamés » quand l'Appep-Bordeaux fait un envoi à tous les secrétariats d'établissement de l'Académie. Plus de 1700 réponses au questionnaire, près d'un tiers de la profession. Cela démontre l'importance que nous attachons tous au contenu et aux conditions de notre enseignement philosophique.

1. Bilan moral et financier.

A. Bilan moral :

Nos activités en 2018 : les journées de rencontre qui sont appréciées des collègues ; l'objectif atteint en 2019 d'avoir fait le tour de tous les départements ; l'effort pour réunir les collègues (en lieu et place de l'inspection) pour informer et sensibiliser sur les réformes en cours) et le succès honorable de la motion du « collectif du 7 novembre » (qui a eu le soutien de Michel Fichant).

Nombre stable d'adhésion : 26.

Autant de signes d'encouragements dans ces temps difficiles.

B. Bilan financier :

227,48€ + 4 euros + 100€ des livres de Suzanne Bourdil (vendus à M. Laurent Desrois, *La Nuits des Rois*, 38 rue des Ayres) = 331,48 €

2. Election d'un nouveau Bureau.

CANDIDATS AU BUREAU

- Valérie Bonnet (Lycée Grand Air, Arcachon)
- Martine Delarbre (Lycée Montesquieu, Bordeaux)
- Evelyne Gérard (Lycée Michel Montaigne, Bordeaux)
- Jean-Christophe Grellety (non-titulaire)
- Arnaud Lalanne (Lycée Anatole de Monzie, Bazas)
- Valéry Laurand (Université Bordeaux Montaigne)
- Emmanuelle Mary (Lycée Victor Louis, Talence)
- Yves Rocher (Lycée Magendie, Bordeaux)
- Hélène Slaouti (Lycée Magendie, Bordeaux)
- Eric Trelut (Lycée La Sauque, La Brède)

La liste est élue à l'unanimité et la répartition des fonctions a été ainsi définie :

- Valérie Bonnet (Lycée Grand Air, Arcachon), aux fonctions de Vice-présidente
- Martine Delarbre (Lycée Montesquieu, Bordeaux), aux fonctions de Secrétaire adjointe
- Evelyne Gérard (Lycée Michel Montaigne, Bordeaux), aux fonctions du comité de rédaction du futur *Bulletin*.
- Jean-Christophe Grellety (non-titulaire), aux fonctions de liaison avec les non-titulaires
- Arnaud Lalanne (Lycée Anatole de Monzie, Bazas), présente sa candidature aux fonctions de président et est élu à l'unanimité (sur le principe d'une succession l'an prochain !)
- Valéry Laurand (Université Bordeaux Montaigne), aux fonctions de liaison avec l'université
- Emmanuelle Mary (Lycée Victor Louis, Talence), aux fonctions de secrétaire générale
- Yves Rocher (Lycée Magendie, Bordeaux), aux fonctions de trésorier
- Hélène Slaouti (Lycée Magendie, Bordeaux), aux fonctions de commission des programmes
- Eric Trelut (Lycée La Sauque, La Brède), aux fonctions de liaison avec l'enseignement privé sous contrat.

3. Activités du Bureau National de l'APPEP.

Compte-rendu de Valérie BONNET : « Depuis le début de la mise en œuvre du projet de réforme, l'activité du BN a été intense. Les comptes-rendus de toutes les auditions, les communiqués et les analyses sont consultables sur le site <http://www.appep.net/> Le BN est actuellement occupé à dépouiller le questionnaire sur les programmes, dont une synthèse partielle est déjà consultable sur le site ; l'intégralité de la synthèse devrait être terminée pour le Comité National du 25 mai. Le traditionnel questionnaire sur le bac devrait aussi être évoqué lors de ce comité. Un nouveau hors-série *Entrer dans le métier* est en cours de préparation ; il fera l'objet de quelques éditions papier et sera sinon disponible en format électronique pour en faciliter la diffusion. En cours d'organisation également, un colloque droit/philosophie au mois d'octobre. Ce colloque s'inscrit dans la demande de l'APPEP d'une spécialité droit/philosophie qui intéresse aussi les professeurs de droit (dans la réforme DGEMC devient une simple option facultative en terminale). La reféction du site est toujours en cours ; la date de livraison n'est pas encore connue. »

4. Mise en place de la spécialité HLP et discussion des nouveaux programmes (tronc commun de Terminale).

Valérie nous informe : « l'organisation des formations HLP est en phase d'achèvement puisque l'IPR de lettres Mme Marie-Hélène LAVAUD, nous demande de nous entendre sur les dates des

formations que nous devons animer, il s'agit des 11, 12 et 13 juin. 11-12 juin en Gironde ; la formation pour les Landes est à Orthez le 13 »

Attention : il s'agit d'une journée par « stagiaire » (sur désignation de l'établissement pour le « binôme » Lettres-Philosophie).

On se plaint de ne pas avoir eu de réunion collégiale sur la réforme.

L'Appép-Bordeaux s'est en quelque sorte « substitué » à l'Inspection dans son travail d'information et de diffusion de l'information.

5. Préparation de la Journée du 14 juin au lycée de St Vincent de Tyrosse (thème : « Langage/Pouvoir »).

Le Programme est définitivement établi :

« Vendredi 14 juin 2019 (9h30-17h). 4^{ème} Journée de rencontre des professeurs de philosophie.

Organisée à St Vincent de Tyrosse par l'Appép-Bordeaux

Lycée Sud des Landes

« Autour de la spécialité HLP : Langage / Pouvoir »

9h30-10h. Accueil et présentation de la journée.

10h-10h30. Christophe PUYOU (Lycée Sud des Landes, St Vincent de Tyrosse) : « Le pastiche, une solution satisfaisante pour démasquer la prétendue autorité d'une parole (Du Socrate du *Ménéxène* à Chris Marker) ? »

10h30-11h. Jean-Christophe GRELLETY (Lycée Jean Hyppolite, Jonzac) : « Langage et pouvoir : l'exemple de la novlangue »

11h30-12h. Clément GRENIER (Lycée Fernand Daguin, Mérignac) : « Les mots et le corps selon Merleau-Ponty : une perspective rhétorique »

12h30-13h45. Déjeuner au restaurant « *L'Estanquet* » (46 Route de Bordeaux - prévoir 8€/pers.)

14h-14h30. Dimitri DESURMON (Lycée Saint Cricq, Pau) : « La place de la rationalité dans la nouvelle rhétorique de Perelman »

14h30-15h. Bernard MAUDIRE (Lycée René Cassin, Bayonne) : « En contrepoint aux pouvoirs de la parole »

15h30-17h. Atelier Littérature-Philosophie :

- Audrey LEBRUN et Valérie BONNET (Lycée Grand Air, Arcachon)

- Véronique FRIEDEN et Arnaud LALANNE (Lycée Anatole de Monzie, Bazas).

Inscription (avant le 24 mai) : appepbordeaux@gmail.com

Contact : alanne.arnaud@gmail.com 06 88 19 85 39 (possibilité de covoiturage à Bordeaux) »

6. Situation des contractuels.

Le point de Jean-Christophe GRELLETY : « Depuis quelques semaines, les "contractuels" sont un mot et des êtres placés dans la lumière ambiguë de l'espace public dans notre pays. Il n'en faudrait plus, et il va y en avoir de plus en plus. Entre le slogan de la titularisation, dont la probabilité est extrêmement faible, et la "tragédie" de leur multiplication, donc le fait que de plus en plus de professeurs vivent notre situation, à savoir l'enchaînement de CDD, il y a beaucoup de contradictions et de flou. Sans compter qu'un inspecteur d'académie, important, influent, secrétaire d'un syndicat d'inspecteurs, a eu des mots pénibles et réducteurs les concernant¹, et vous trouvez cela sur ces blogs.

¹ M. Devin dit : « Le recours de plus en plus massif aux enseignants contractuels pose un véritable problème : au-delà du statut instable de ces personnels, on est confronté à la question récurrente de leur absence totale de formation » Jean-Christophe commente ainsi : « Le souci, avec cette phrase, c'est qu'elle est si générale, "leur absence totale de formation", qu'elle en est fausse.

<https://nontitulairededucationnationale.wordpress.com/les-non-titulaires-de-leducation-nationale-demandent-que-leur-personne-leur-travail-leurs-competences-ne-soient-pas-ignores-caricatures-une-reponse-a-m-paul-devin/>
<https://alerteconditionenseignante.wordpress.com/2019/03/30/a-propos-des-contractuels-non-titulaires-de-leducation-nationale-un-collectif-denseignantes-repond-a-m-paul-devin/>

Est-il superflu de demander du sérieux ? Pour commencer, si le processus actuel se poursuivait, "les réformes", les contractuels seraient, en 2020/21, balayés. Donc, d'ici un an, notre situation doit drastiquement évoluer, sinon... Contrairement à ce qu'a pu dire cet inspecteur, nombre de contractuels, outre le fait qu'ils sont diplômés, ont une longue expérience dans l'enseignement, qui n'est pas nécessairement reconnue, notamment dans la catégorie et le salaire. Si nombre d'entre nous sommes seulement contractuels, c'est que les postes au concours ont été volontairement faibles.

Aussi, il serait heureux que, au lieu que le sujet soit de temps en temps "évoqué", par un mot, l'APPEP s'exprime clairement sur cette situation collective ».

Jean-Etienne MASSICOT DE CARNÉ confirme cette logique de l'économie de moyens et pose le problème du nouveau mode de recrutement qui proposerait un demi-service aux étudiants des master MEEF (idem pour les AED).

Quand il est question de formation, il est toujours répondu : « former en général », c'est-à-dire former à enseigner « en général », mais jamais en disciplinaire, en philosophie. D'où le « décalage » entre les objectifs annoncés et les moyens mis en œuvre.

7. Questions diverses.

- Comité du 25 mai (Valérie y va).

- BAC ? pas de convocation reçue. On ne sait rien.

- Propositions pour la prochaine journée coorganisée par l'Appep-Bordeaux, le SPH et l'Inspection : **mercredi 11 décembre 2019 ?** sur le programme d'agrégation interne : **la morale** (1^{ère} épreuve : explication de texte) **et la vérité** (2^{ème} épreuve : dissertation).

Les niveaux universitaires, Bac+4, 5, constituent, par le temps passé à étudier à l'Université, une formation.

Concernant la formation par l'EN, nombre de titulaires n'en ont jamais eu. Et des contractuels en ont eu.

Cette année, dans l'Académie de Poitiers, nous avons eu un temps de formation par mois ! moins un.

Faire des contractuels, des enseignants qui n'auraient aucune compétence, c'est-à-dire aucune ou très peu de connaissance dans la discipline enseignée, peut être accidentellement la réalité, mais ce n'est certainement pas une généralité ; c'est l'exception qui confirme la règle.

Il y a donc un véritable manque de respect tant à l'égard de la réalité que de milliers d'enseignant(e)s, sérieux. »